



# **SAINT OUEN DU TILLEUL**

## **CHARTRE SUR LE FONCTIONNEMENT** **DU RESTAURANT SCOLAIRE**



### **LA PAUSE MÉRIDIDIENNE.**

*La pause méridienne est un moment important dans la journée d'un enfant.*

*Entre le temps passé en classe et celui passé en famille, l'organisation du temps libre constitue un enjeu essentiel pour enrichir la vie de l'enfant. Ce temps libre doit stimuler son développement en lui offrant un champ d'expérimentation de ses connaissances et une expérience de la vie collective.*

*C'est pourquoi la commune s'est donné pour objectif l'amélioration de la qualité du temps de pause le midi.*

**Le Maire**

**Jean AUBOURG**

## LES MISSIONS DE LA PAUSE MÉRIDIDIENNE

Pour y parvenir, agents d'animation, ATSEM, responsables de cuisine participent à l'encadrement des enfants.

- La cantine est un lieu qui doit permettre de respecter au mieux les rythmes et les besoins de l'enfant.
- La cantine est un lieu qui doit permettre d'éduquer l'enfant à goûter tous les plats et à respecter les règles d'hygiène.
- La cantine est un lieu qui doit permettre à l'enfant d'acquérir des notions de sociabilisation, de responsabilisation et d'autonomie.
- La pause est un temps qui doit permettre la pratique d'activités culturelles ou sportives avant le retour à l'école.
- LA PAUSE MÉRIDIDIENNE doit participer à L'ÉPANOUISSEMENT DE L'ENFANT.



## 1/ LES HORAIRES

### Déroulement en maternelle

**11h45 - 11h55** passage aux toilettes et lavage mains de la classe de MS/GS.

**11h55** passage aux toilettes et lavage mains de la classe de PS/MS suivi de l'habillage des enfants, mise en place du rang de la cantine, et comptage des élèves.

**12h10 et 12h15** traversée des enfants.

**12h15 et 12h20** arrivée à la cantine, lecture du menu. Aide au déshabillage et à l'installation à table. Contrôle du nombre d'enfants avec inscription au tableau de cantine. Distribution des serviettes.

### Le repas :

Remplissage des verres d'eau

Distribution du pain

Aide au bon déroulement du repas :

- ➔ Vider les assiettes des enfants qui n'ont pas mangé l'entrée, distribuer, aider à couper, aider à éplucher, aider à tartiner, apprendre à débarrasser, etc...

**12h20** Début du repas

**12h30** Plat principal

**12h45** Dessert

**12h50** Fin du repas

Débarrasser et ranger les tables, mettre les serviettes dans les casiers. Habillage des enfants et mise en place du rang.

**13H00** Départ de la cantine vers l'école.

**13H05 /13H10** Traversée et arrivée à l'école.

Après avoir traversé, le rang passe par la cour des primaires et stoppe à la ligne jaune de la cour primaire.

Nathalie et Delphine font entrer les enfants qui vont au dortoir pour passage aux toilettes et couchage. Isabelle surveille les moyens et les grands qui ne dorment pas et qui sont en récréation à l'extérieur (ou sous le préau couvert quand le temps ne permet pas de rester à l'extérieur). Elle est rejointe par Delphine quand les petits sont au dortoir.

## Déroulement en élémentaire

**-12h10** Rassemblement sous le préau.

Accompagnement des enfants aux toilettes pour le lavage des mains : 1 personne à l'entrée des toilettes filles, 1 personne à l'entrée des toilettes garçons, 1 personne qui organise les rangs par classe en 5 colonnes. Appel par classe (selon le cahier de cantine donné par les enseignants) par 1 personne, maintien du silence par les 2 autres. Les CM1 et CM2 se gèrent seuls. Sortie de l'école en rang par classe et 2 par 2, les CP en premiers, une personne devant qui va se mettre sur le passage protégé, une deuxième qui s'insère au milieu et qui se met aussi sur le passage, la troisième ferme la marche avec les CM2. Les enfants traversent et vont devant l'escalier dans la cour de cantine. Ils attendent avec une personne encadrante que tous soient rentrés dans cette cour, toujours par classe et toujours par 2.

**-12h20** Entrée dans la salle de restauration, en silence, par 2, par table.

Le lundi les places seront définitives pour la semaine, les autres jours, les enfants absents le lundi se mettront aux emplacements libres. Le lundi, un appel de contrôle sera fait pour les serviettes de table. Ceci sera noté sur le cahier d'appel. Ces serviettes seront reprises le vendredi par les enfants.

**-12h30** Début du repas.

À cadencer, selon les jours, les plats présentés. Des horloges fictives seront affichées à côté d'une horloge murale réelle. Les enfants auront une meilleure conscience du temps qui passe. Les animatrices réapprovisionnent le pain et l'eau, surveillent le comportement des enfants, veillent au bon déroulement du repas, travaillent en équipe pour amener le silence quand le bruit devient trop nocif.

EX : 12h40, plat principal, 12h55 desserts, 13h05 rangement des tables.

**-13h10**, maximum 13h15, temps libéré

pour l'animation (ex : intervenants ponctuels sur des thèmes autour du repas) ou pour jouer, remuer ou tout simplement parler dans la cour de la cantine, lieu fermé et différent de la cour de récréation.

**-13h25** traversée du retour selon le protocole d'arrivée.

NB : Aide à la traversée des élèves de maternelle lorsqu'il n'y a que 2 ATSEM à partir de 13h10

## 2/ LES MOYENS MATÉRIELS

La cantine est composée d'une partie « office » et de 2 salles de restaurant.

L'office est un lieu de stockage et de préparation des repas et il est INTERDIT à toute personne extérieure au service pour des raisons d'hygiène et de sécurité.

Les 2 salles de restaurant sont respectivement dédiées aux enfants de maternelle et aux enfants de primaire.



## 3/ LES MOYENS HUMAINS

### 1/ L'équipe de restauration :

Elle est composée de 3 personnes dont une a le rôle de responsable d'équipe.

Son rôle consiste :

- A servir aux enfants un repas de qualité, avec une présentation soignée, quantitativement adapté à l'âge des enfants, et dans les meilleures conditions d'hygiène.
- A assurer la mise en place et la desserte des tables.
- A s'impliquer dans la conduite des actions mises en place par les agents d'animation.

## 2/ L'équipe d'animation :

### Animation maternelle

MISSIONS	Rôle des animateurs
Assurer la surveillance et l'animation des enfants pendant la pause méridienne. (avant, pendant et après le repas)	Connaître le nombre d'enfants présents. Veiller au bon déroulement du repas. Participer à l'animation sur le temps de la pause.
Garantie l'hygiène corporelle des enfants.	S'assurer du passage aux toilettes et du lavage des mains systématiquement avant et après le repas. Distribuer les bavoirs, et aider si besoin à leur mise en place.
Créer le <b>cahier de la cantine</b> , et y réserver une première partie « <u>allergies /intolérances</u> ».	Veiller au respect des particularités de chacun des enfants.
Assurer la prise du repas de l'enfant dans un environnement de qualité <u>en réduisant les bruits et les déplacements inutiles</u> .	Instaurer un rituel d'installation à table et de bonne tenue.
Faire prendre conscience de la nécessité de bien s'alimenter pour grandir. Eveiller à la notion de gaspillage alimentaire.	Vérifier de façon bienveillante et encourageante que les enfants goûtent à tout. S'assurer qu'ils s'alimentent suffisamment.
Inculquer des valeurs fondamentales comme la politesse, le respect des autres et des règles pour aider l'enfant à la sociabilisation. Dans le <b>cahier de la cantine</b> , réserver une troisième partie « <u>disfonctionnements</u> »	Apprendre aux enfants à bien se comporter à table <u>avec leurs camarades</u> et à bien se comporter <u>avec les personnels de restauration en laissant tables et locaux propres</u> .
Participer à l'éducation en développant autonomie et responsabilisation.	Inciter et éduquer les enfants à utiliser tous les couverts. Participer à la desserte des tables en regroupant les couverts dans des pots destinés à cet effet.
Dans le <b>cahier de la cantine</b> , réserver une deuxième partie « <u>soins des petites blessures</u> » et une quatrième partie « <u>téléphones familles</u> ».	Rassurer et soigner les enfants en cas de petites blessures. Tenir à jour le cahier « infirmerie ». Alerter directement les parents en cas de maladie. Tenir à jour les n° de téléphone des familles dans le cahier infirmerie.

## Animation élémentaire

<u>MISSIONS</u>	<b>Rôles des animateurs</b>
Assurer la surveillance et l'animation des enfants pendant la pause méridienne. (avant, pendant et après le repas)	Connaître le nombre d'enfants présents. Veiller au bon déroulement du repas. Participer à l'animation sur le temps de la pause.
Garantie l'hygiène corporelle des enfants.	S'assurer du passage aux toilettes et du lavage des mains systématiquement avant et après le repas. Les enfants doivent démarrer la semaine avec une serviette propre et la rapporter chez eux le vendredi.
Créer le <b>cahier de la cantine</b> , et y réserver une première partie « <u>allergies /intolérances</u> ».	Veiller au respect des particularités de chacun des enfants.
Assurer la prise du repas de l'enfant dans un environnement de qualité <u>en réduisant les bruits et les déplacements inutiles.</u>	Instaurer un rituel d'installation à table et de bonne tenue.
Eveiller à la notion de gaspillage alimentaire.	Vérifier de façon bienveillante et encourageante que les enfants goûtent à tout. S'assurer qu'ils s'alimentent suffisamment.
Inculquer des valeurs fondamentales comme la politesse, le respect des autres et des règles pour aider l'enfant à la sociabilisation.	Apprendre aux enfants à bien se comporter à table <u>avec leurs camarades</u> et à bien se comporter <u>avec les personnels de restauration en laissant tables et locaux propres.</u>
Participer à l'éducation en développant autonomie et responsabilisation. Dans le <b>cahier de la cantine</b> , réserver une troisième partie « <u>disfonctionnements</u> »	Inciter et éduquer les enfants à utiliser <u>correctement</u> tous les couverts. Les faire participer à la desserte des tables en regroupant les couverts dans des pots destinés à cet effet.
Dans le <b>cahier de la cantine</b> , réserver une deuxième partie « <u>soins des petites blessures</u> » et une quatrième partie « <u>téléphones familles</u> ».	Rassurer et soigner les enfants en cas de petites blessures. Tenir à jour le cahier « infirmerie ». Alerter directement les parents en cas de maladie. Tenir à jour les n° de téléphone des familles dans le cahier infirmerie.
Anticiper et gérer les conflits entre enfants.	Se comporter en référent et médiateur auprès des enfants en leur faisant respecter les règles de vie instaurées dans le règlement.
Développer les notions d'équilibre alimentaire et de besoins nutritionnels.	Faire prendre conscience de la nécessité de bien s'alimenter pour grandir et se maintenir en bonne santé.

## RÈGLEMENT DE LA CANTINE

**Le repas doit être un moment de détente.**

**Pour y parvenir, il faut respecter certaines règles.**

CE QUE JE DOIS FAIRE	CE QUE JE NE DOIS PAS FAIRE
<ul style="list-style-type: none"><li>• Me laver les mains</li><li>• Manger proprement</li><li>• Me servir en faisant attention de ne rien renverser</li><li>• Me servir en fonction de mon appétit mais sans léser les autres</li><li>• Goûter tous les plats</li><li>• Apporter une serviette de table à mon nom les lundis et la reprendre le vendredi</li><li>• Parler tranquillement</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Me déplacer sans permission</li><li>• Manger salement</li><li>• Jouer avec la nourriture, les couverts, ...</li><li>• Me servir inutilement de grandes quantités</li><li>• Refuser de manger ou de boire</li><li>• Prendre les serviettes des autres</li></ul>
<hr/> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Respecter toutes les personnes qui m'entourent : camarades et adultes</b></li><li>• <b>Etre poli et remercier</b></li></ul>	<hr/> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Me battre ou insulter un autre élève</b></li><li>• <b>Mal répondre aux personnes assurant le service</b></li></ul>

### La sanction

Il est indispensable de faire preuve d'équité envers tous les enfants, mais aussi envers tous les personnels encadrants : ATSEM, agents d'animation et équipe de restauration.

**Pour un mauvais comportement, une seule et même attitude.**

Motifs entraînant sanction :

- Non présentation de la serviette
- Agitation, mauvaise tenue
- Impertinence
- Insolence ou manque de respect caractérisé



## Graduation des sanctions

### Pour les maternelles

Les enfants indisciplinés sont parfois isolés à la table de service.

Ceux qui mettent la nourriture par terre doivent la ramasser.

### Pour les élémentaires

Lorsque le bruit devient gênant pour le bon déroulement du repas, les trois encadrants frappent dans les mains afin de ramener le calme. Il est possible que l'on attende que le calme soit revenu pour enchaîner les plats, si les enfants dans leur ensemble persistent.

### Si un enfant a une attitude non réglementaire, voici les sanctions qu'il encourt :

#### **Non présentation de la serviette en début de semaine :**

Au bout de 3 fois, un mot sera mis dans le cahier de texte pour informer les parents.

Au bout de 5 fois un appel téléphonique sera fait aux parents pour un rappel des règles.

#### **Agitation, mauvaise tenue :**

Au bout de 3 remarques, l'enfant sera changé de place.

Au bout de 3 changements, un mot sera mis dans le cahier de texte pour informer les parents.

#### **Impertinence :**

Les encadrants, dès la première remarque, isoleront l'enfant pour son repas et l'inciteront à réfléchir à son comportement. Un mot sera mis dans le cahier de texte pour informer les parents.

#### **Insolence ou manque de respect caractérisé :**

Madame PAIN rencontrera immédiatement l'enfant et le personnel encadrant. Un mot sera mis dans le cahier de texte pour informer les parents.

Une convocation à la mairie leur sera adressée par courrier.



Initiée et rédigée  
par Françoise RADENEN,  
adjointe, déléguée à la communication,

analysée et adoptée par le groupe de travail composé de :

Isabelle Rocquemont, ATSEM, encadrant maternelle,

Jessica Montrelais, encadrant élémentaire,

Isabelle Pallix responsable activité de la cantine et de l'hygiène du bâtiment,

Barbara Verdure représentante des parents d'élèves maternelle,

Céline Dulondel représentante des parents d'élèves élémentaire,

les élèves de CM1, CM2 :

Florine, Lola, Elsa et Edine, représentants du conseil des enfants,

**la charte sur le fonctionnement du restaurant scolaire**

est mise en application dès le 05 janvier 2015,

sous l'autorité et la bienveillance

de Françoise PAIN,

adjointe, déléguée aux affaires scolaires.